



Compte-rendu

CONSEIL MUNICIPAL du 23 FEVRIER 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 23 février à 18 heures 30.

Présents : Monsieur Jean-Luc ROMET, Maire
Monsieur Didier HOUSSAYE,
Madame Pascale BIVILLE-SIMON,
Monsieur Xavier CHIVOT,
Madame Claire LE TOURNEUR,
Monsieur Alain DULONDEL,
Monsieur Frédéric VIEUX,
Monsieur Guy DUPUIS,
Madame Nadia ABDELAZIZ,
Monsieur Rodolphe CORRON,
Madame Valérie DELABRIERE
Monsieur Jean DELAMARE,
Madame Marie LANGLET,
Madame Josette LE BRETON-PALIER,
Madame Valérie LEFEBVRE,
Madame Jocelyne LECOINTRE,
Monsieur David LEMENAGER,
Madame Monique MASSELIN,
Monsieur Pierre-Emmanuel NIOCHE,
Monsieur Bruno CAUMONT.
Madame Marie-Claude JULLIEN,
Monsieur Christophe PAILLIER

Absents excusés :
Madame Valérie LEFEBVRE

Pouvoirs : Madame Valérie LEFEBVRE => Madame Juliette KARP,

Secrétaire de séance : Madame Marie LANGLET.

Assistait également à la réunion : Valérie DEVAUX, Secrétaire.

Convocation du 10 février 2024.

Nombre de Conseillers : Présents : 22 / En exercice : 23 / Votants : 23

Monsieur le Maire, Jean-Luc ROMET ouvre la séance et informe des prochaines dates de réunion du conseil municipal arrêtées aux :

- Vendredi **29 mars 2024 à 18h30**, pour le budget primitif.
- Lundi **1er juillet à 18h30**.

1- Approbation du compte rendu de la séance du 11 décembre 2023

Monsieur le Maire demande si le Conseil Municipal approuve le compte rendu a été remis. Le compte rendu est soumis au vote :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu.
Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

2- Attribution des Subventions aux Associations

Monsieur le Maire rappelle que les propositions qui vont suivre font l'objet d'une demande des Associations, ensuite une étude de chaque dossier a été faite puis soumise à la commission des finances, afin de présenter ce soir le détail des montants proposés à chacune des Associations.

Il précise que lui-même et Monsieur Xavier Chivot sont présents sur toutes les assemblées générales des associations de Romilly.

Monsieur le Maire expose le détail des montants des subventions pour les Associations, suivant les tableaux ci-après :

ASSOCIATIONS ROMILLOISES	Subv. 2024 proposée	
AMICALE DU PERSONNEL	2 150 €	1 600€ + 550€ médailles
COMITE DE JUMELAGE	7 000 €	
COMITE DES FETES	19 500 €	
DETENTE ET DECOUVERTE	1 800 €	
E.C.L.A.I.R.	2 600 €	
LA PASSERELLE	1 000 €	
LA TRUITE ARC EN CIEL	2 500 €	
LC AUDIO	550 €	
LES MILLE PATTES	3 800 €	
LES MOMES RIDERS	350 €	
LES ROSES D AUTOMNE	6 300 €	
MJC A.L.E.R.	112 000 €	
MOTO CLUB DE LA VALLEE DE L'ANDELLE	500 €	
ORCHESTRE HARMONIE	3 500 €	
PAPOTAGE ET BRICOLAGE	300 €	
PT DE L'ARCHE RSA ALIZAY HANDBALL	1 700 €	
R.A.P	700 €	
R.A.S.	7 500 €	
RESTOS DU COEUR	1 500 €	
RPFC	21 000 €	
SAVEURS ET SAVOIRS	900 €	
SCOUTS ET GUIDES DE France	250 €	
TENNIS SQUASH PSP-ROMILLY	2 000 €	
TWIRLING club	450 €	
U.N.C - A.E.N	2 400 €	
VAGABONDAGES	850 €	
TOTAL	203 100 €	

MAIRIE DE ROMILLY SUR ANDELLE

ASSOCIATIONS PROCHES DE ROMMILLY	Subv.2024 proposée	
AMICALE SAPEURS POMPIERS R / PSP	500 €	
ANDEL' HANDICAP / Perriers	200 €	
ANDELLE NATATION / PSP	350 €	
ANDELLE RANDONNEES / Charleval	100 €	
ARC CLUB L'ANDELLE / PSP	100 €	
ATELIER DE LA DANSE / Fleury	100 €	
CERCLE PHILATELIQUE / PSP	300 €	
COMITE DU SOUVENIR DE MORTEMER	100 €	
ESCRIME/ PSP	150 €	
F.C.P.E. COLLEGE	500 €	
FSE COLLEGE	1 700 €	
GYM VOLONTAIRE DE PITRES	100 €	
JUDO CLUB PITRES	400 €	
OUTIL EN MAIN / Charleval	500 €	50€ + 450€
ROUEN - GISORS	300 €	
SOURCE ANDELLE / Rosay	200 €	
STUDIO SPORTS / PSP	400 €	
UNSS COLLEGE	500 €	
TOTAL	6 500 €	

Il est proposé pour l'association « outil en main » + 450€ car une boîte à livres va être réalisée, une suggestion qui a été faite à la demande du conseil municipal des enfants et qui était déjà envisagée par le conseil municipal.

Il ajoute que les subventions proposées correspondent aux aides classiques habituelles.

ASSOCIATIONS AUTRES	Subv. 2024 proposée
A.F.M.	50 €
AFSEP	50 €
AGIR AVEC BECQUEREL	50 €
AIDES	50 €
BANQUE ALIMENTAIRE	50 €
CROIX ROUGE	50 €
ENTRAID'ADDICT H. Normandie	50 €
France ALZHEIMER	50 €
LES PAPILLONS BLANCS	50 €
PREVENTION ROUTIERE	50 €
SECOURS CATHOLIQUE	50 €
TOTAL	550 €

ASSOCIATIONS ECOLES	Subv.2024 proposée
COOPERATIVE MATERNELLE GENEVOIX	3 650 €
COOPERATIVE ELEMENTAIRE LOUISE MICHEL	10 000 €
RASED (aides enfants en diff.)	550 €
TOTAL	14 200 €

CCAS	Subv.2024 proposée
C.C.A.S.	50 000 €

Monsieur le Maire propose le montant des subventions attribuées aux associations et au CCAS pour l'exercice 2024 tel que défini ci-dessous :

- Associations : 224 350€
 - Associations Romilloises : 203 100€
 - Associations proches Romilly : 6 500€
 - Ecoles : 14 200€
 - Autres Associations : 550€

- CCAS : 50 000€

Monsieur le Maire informe que le montant total de 274 350€ des subventions attribuées au CCAS et aux associations pour l'exercice 2024 est sensiblement équivalent à celui de 2023 qui s'élevait à 272 800€.

Il rappelle qu'en 2022 lorsque les associations fonctionnaient bien le montant total des subventions s'élevait à 206 850€, en 2021 le montant était de 197 130€ et en 2020 avant Covid 226 580 €. Malgré le fait que certaines associations soient en sommeil ou ne fonctionnent pas le montant des subventions versées reste relativement stable.

Madame Valérie Delabrière demande si le RASED existe toujours.

Monsieur Jean-Luc Romet répond que oui, ils ont un local pour recevoir les enfants.

Madame Valérie Delabrière dit qu'avec les nouvelles réformes elle pensait que cela était arrêté.

Monsieur Jean-Luc Romet déclare que non, cela ne s'est pas arrêté, que le système continue.

Monsieur Jean-Luc Romet soumet au vote les propositions de subventions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal favorable, vote à l'unanimité :

Pour : 23 Contre : 0 Abstentions : 0

- **Approuve le montant attribué aux associations et au CCAS tel que présenté.**
- **Assure que les crédits disponibles au chapitre budgétaire seront prévus au BP 2024.**

Monsieur Jean-Luc Romet remercie le conseil municipal, précisant que les mandatements seront mis en préparation pour ne pas faire attendre les associations qui sont pour certaine déjà en difficultés pour mettre en place leurs actions.

3- Nomination agent suite réussite concours

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la réussite au concours d'Animateur Territorial de catégorie B, de l'agent Yoan LACAILLE Directeur de la MJC ALER, actuellement Adjoint Territorial d'Animation de catégorie C.

Il propose de créer un emploi permanent de catégorie B du grade d'animateur Territorial à temps complet à partir du 1^{er} mars 2024, de déclarer la vacance d'emploi et de nommer l'agent sur le poste créé en catégorie B en qualité de stagiaire sur une période d'un an en vue d'une titularisation à l'issue de ce stage, sous réserve que toutes les conditions soient requises (appréciation de l'évaluation professionnelle, les formations obligatoires et l'aptitude médicale à l'exercice de l'emploi par un médecin agréé).

Monsieur Jean-Luc Romet donne la parole à Madame Valérie Devaux et demande pourquoi il faut stagiariiser l'agent.

Madame Valérie Devaux explique que l'agent change de cadre d'emploi (catégorie) et de grade dans la nouvelle catégorie. D'adjoint territorial d'animation il devient animateur territorial.

Dans notre cas, l'agent devra être en stage pendant 1 an car les formations obligatoires dues au changement de catégorie doivent être validées avant la date de titularisation.

Monsieur Pierre-Emmanuel Nioche demande s'il y a suppression d'emploi dans le tableau des effectifs.

Madame Valérie Devaux informe qu'il y aura suppression de poste et que le tableau des effectifs remis à jour sera présenté et soumis au vote pour sa réactualisation.

Monsieur le Maire ajoute que la Mairie est très fière de la réussite de Monsieur Yoan Lacaille et demande à Monsieur Christophe Paillier, également Président de la MJC, s'il est satisfait du travail de Monsieur Yoan Lacaille.

Monsieur Christophe Paillier déclare qu'il en est satisfait, que ça se passe très bien car Monsieur Yoan Lacaille est très professionnel.

Monsieur le Maire soumet au vote :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal favorable, vote à l'unanimité :

Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

- **Autorise le Maire à effectuer et à signer toutes les démarches y afférentes,**
- **Approuve la création d'emploi catégorie B, à partir du 1^{er} mars 2024,**
- **Approuve la nomination de l'agent, considérant qu'il est inscrit sur la liste d'aptitude au grade d'animateur stagiaire catégorie B, établie à la suite du concours organisé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Eure en 2023,**
- **Assure que les crédits disponibles au chapitre budgétaire seront prévus au BP 2024.**

4- Fonds Vert

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du projet de réhabilitation et de relocalisation des services techniques. Il ajoute que la Mairie a déjà postulé et qu'elle présente à nouveau le projet. Tous les éléments sur cette réhabilitation avaient été évoqués. Une délibération avait été faite pour une demande auprès de la DETR.

Le coût de cet équipement est chiffré à 423 890€/HT auquel s'ajoutent les frais de maîtrise d'œuvre, soit montant un total HT de 468 192€.

Il rappelle trois objectifs :

- 1- Relocalisation dans une friche à l'heure du ZAN, très important de nos jours,
- 2- Un gain énergétique de 62%,
- 3- Des ateliers participatifs pour les habitants.

Pour aider au financement de cet équipement, une subvention de 40 % peut être obtenue au titre du fonds vert. Il ajoute qu'on ne peut pas refuser de demander de l'argent.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal favorable, vote à l'unanimité :

Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

- **Autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention du fonds vert de 40% auprès des services d'état ;**
- **Autorise Monsieur le Maire à faire toutes les démarches nécessaires ;**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférents.**

5- Acquisition à l'euro d'une placette Sente des Jardins du Levant

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le souhait de Mr Jean-Marc BARETTE et Mme Nadia GOTTI, de Mr et Mme Dominique LECLERC, propriétaires indivis des parcelles cadastrées section AB numéros 610 (148m²) et 611 (313m²), de céder à la Commune, moyennant le prix d'un euro, les parcelles visées ci-dessus, à charge pour eux de régler la moitié des frais d'acte notarié afférents à l'acte de vente.

Des travaux de remise en état pourront être éventuellement prévus au cours de l'année 2025.

Il précise que des demandes antérieures avaient été faites, environ 3-4ans, mais n'avaient pas abouti à cause des frais de notaire. Ce dossier n'est donc pas nouveau mais il fallait l'accord de toutes les parties.

Une demande officielle a été reçue de chacun des deux propriétaires.

Il est donc proposé l'acquisition à l'euro des parcelles cadastrées section AB numéros 610 et 611 d'une contenance totale de 461m², constituant une placette Sente des Jardins du Levant

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal favorable, à l'unanimité :

Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

Décide de :

- **Donner son accord pour acquérir à l'euro lesdites parcelles telles que présentées de :**
 - **Mr Jean-Marc BARETTE et Mme Nadia GOTTI,**
 - **Mr et Mme Dominique LECLERC,**

Propriétaires indivis des parcelles cadastrées section AB numéros 610 (148m²) et 611 (313m²), à charge pour eux de prendre à leur frais la moitié des frais d'acte notarié afférents à l'acte,

- **Donner son accord pour régler l'autre moitié des frais d'acte notarié afférents à l'acte,**
- **Autoriser Monsieur le Maire, Monsieur Alain DULONDEL ou Madame Marie- Claude JULLIEN à signer l'acte d'acquisition à intervenir, et tous les documents afférents à cette acquisition.**

MAIRIE DE ROMILLY SUR ANDELLE

Monsieur le Maire demande à Monsieur Alain Dulondel de se rapprocher des propriétaires pour les informer du vote de ce soir.

6- Approbation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Monsieur le Maire présente le Plan Communal de Sauvegarde qui date du 3 août 2020.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver les modifications apportées par Monsieur Didier Houssaye, Monsieur Xavier Chivot, le service administratif sous couvert de Monsieur Jean-Luc Romet, sur le présent document qui concerne essentiellement des mises à jour de pagination, cartographies, les noms et coordonnées.

Monsieur le Maire s'assure que tous les conseillers l'ont reçu et précise que le document est à disposition en Mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal favorable, vote à l'unanimité :

Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

- **Approuve le Plan Communal de Sauvegarde tel que présenté ;**
- **Autorise le Maire à le transmettre aux autorités compétentes.**

7 - Communications et informations

1- REMERCIEMENTS

- La famille OLLIVIER-GALLIENNE remercie la municipalité pour ses marques de sympathie reçues lors du décès de Madame Léonore OLLIVIER-GALLIENNE.
- La famille BARET remercie la municipalité pour ses marques de sympathie reçues lors du décès de Monsieur Patrice BARET

➤ Pour les colis de Noël :

- Lysiane SAQUET et son fils
- Denise GRENIER
- Eliane BELLET
- Jacqueline VEDIE
- Lucienne BARRE
- Alain et Sylvianne GROUT
- Monique et Jean-Claude PONTHEU
- Gisèle FOUCAULT
- Monique et Jean-Claude MASSELIN

➤ Vœux

- La famille ROTH adresse ses meilleurs vœux au Conseil Municipal, Monsieur Gilbert Roth renouvelle ses remerciements pour les nombreuses attentions offertes à l'occasion de son départ en retraite.
- La FCPE du collège de Romilly adresse ses meilleurs vœux au Conseil Municipal et le remercie pour le soutien apporté tout au long de l'année.

➤ Pour la lettre de Romilly et le bulletin municipal

- Madame Metchthild GEIER, interprète du comité de jumelage avec la ville de Biebesheim, part à la retraite et remercie la commune de Romilly de lui avoir envoyé la lettre et le bulletin municipal depuis 18 ans.

2- PADD

- Projet d'Aménagement et de Développement Durable, pour lequel il faudra débattre sur les énergies renouvelables et résumer les projets politiques des 30 communes.

3- RECENSEMENT INSEE

Monsieur le Maire informe que le nombre d'habitants au 1^{er} janvier 2024 est de 3 289 (-22 par rapport à l'an dernier).

La commune compte 677 nouveaux habitants depuis le début de mandat (2008) de Monsieur Jean-Luc Romet.

4- CONSEIL D'ECOLE

Monsieur Jean-Luc ROMET informe de la validation de l'organisation du temps scolaire sur la même base qu'auparavant : 4 jours par semaine. Les lundis Mardis Jeudis et Vendredis 8h30-12h et 13h45-16h15.

Monsieur le Maire ajoute que les nombres de classes maternelles ont variés depuis 2008 entre 5 et 7 classes. L'élémentaire a subi quelques variations entre 7 et 12 classes.

Cette année, nous passons de 344 élèves à 348 élèves. Nous ne devrions pas avoir de fermeture de classe.

5- DEBAT SUR LA LAICITE

Monsieur le maire informe qu'il y a eu une conférence/débat sur la laïcité à la demande de l'Inspecteur Académique avec tous les élèves de Cm2, pendant 1heure. Tout s'est très bien déroulé.

6- CANTINE A 1€

Monsieur Jean-Luc ROMET rappelle la continuité de la cantine à 1€ et que les familles ont été informées et contactées.

7- RESILIATION DE BAIL

Monsieur le Maire informe que le Département de l'Eure a résilié le bail d'un local pour la PMI, à la Potière.

8- VILLES ET VILLAGES OU IL FAIT BON VIVRE

Monsieur Jean-Luc Romet informe que la commune de Romilly est classée 2ème dans l'Eure après Guichainville.

9- COMMISSION DE SECURITE

Monsieur le Maire informe que la commission de sécurité a levé 9 prescriptions du rapport d'inspection de la Maison des Associations.

10- MAINTENANCE ECLAIRAGE PUBLIC

Monsieur le Maire informe que la communauté de communes, suite à une mise en concurrence, a confié la maintenance de l'éclairage public à Team Réseaux à compter du 1^{er} janvier 2024.

11-SYGOM

Monsieur le Maire informe que de nouvelles bornes d'apport volontaire du verre sont dotées d'un tapis insonorisant. Il ajoute qu'à compter du 1^{er} janvier 2024, l'ensemble des habitants du SYGOM et de Seine Normandie Agglomération pourra accéder à l'ensemble des déchèteries du territoire afin d'apporter une solution d'accueil uniformisée.

12-SDIS

Monsieur le Maire informe du montant de la contribution de la commune au Service Départemental d'Incendie et de Secours : 88 847€.

Il indique que ce montant participe aux frais de la masse salariale, véhicules - achat, réparation, entretien, entre-autres -, des fluides, des locaux etc...

13-LA MOINEAUDIERE

Monsieur le Maire informe que les travaux de peinture extérieure des façades et les travaux de couverture de la Moineaudière ont été validés. Ils seront réalisés par l'entreprise COBEIMA de St Jacques sur Darnétal. Il est prévu 16 mois de chantier.

14-SERVICE DE FOURRIERE ANIMALE MUNICIPALE

Monsieur le Maire informe avoir signé un avenant à la convention avec la fourrière animale municipale concernant les frais d'hébergement et de prise en charges applicables au 1^{er} janvier 2024 : 25€.ttc/jour pour les chats et 35€.ttc/jour pour les chiens.

15-PVD (Petites Villes de Demain)

Monsieur le Maire informe que la rédaction de chaque contrat de sécurité est terminée. Ces contrats seront signés à l'occasion d'un déplacement de Monsieur le Préfet.

16-FRANCE ALZHEIMER

Monsieur le Maire informe des haltes détentés pour les aidants à la salle du Carré.

17-DOTATION TAXE ADDITIONNELLE

Monsieur le Maire informe que le département de l'Eure attribue à la commune une dotation de 167 000€ au titre des droits de mutation.

18-PREPARATION BP 2024

Monsieur le Maire informe des commissions qui se sont réunies pour préparer le BP 2024.

19-NOUVELLE ASSOCIATION

Monsieur le Maire informe que le Tennis Squash de Pont-Saint-Pierre devient Pont-Saint-Pierre Romilly Tennis Squash.

20-UNC

Monsieur le Maire informe que L'UNC a changé de Présidence, Madame Jacqueline Maille laisse la place à Monsieur Xavier Chivot, qu'il félicite.

Départ de Monsieur Guy Dupuis.

21- TRAVAUX REALISES

- Nos services techniques ont réalisé un sapin gigantesque sur la place Caliste.
- L'entreprise BUEIL nous a installé deux abribus, l'un avenue de la Gare et l'autre rue de la Libération. Nous les obtenons gratuitement en échange de publicités.
- Une entreprise a posé deux nouveaux radars pédagogiques pour limiter la vitesse sur la rue de la Libération. Les autres étaient vieillissants.
- Nos services techniques ont aménagé en paysager (arbustes, plantes, paillages) le patio de la Mairie côté aire de jeux.
- Le passage à niveau de la RD 19 près de la déchetterie a été sécurisé par la SNCF et le Département.
- Un radar pédagogique a été installé rue des Hautes Rives pour sécuriser la RD 19.
- Les services techniques ont coupé les lierres qui envahissaient les poteaux électriques.
- Nous avons remplacé une porte métallique double battant aux écoles pour un montant de 12 000€. C'était nécessaire pour la sécurité des élèves.
- Nous avons aussi planté 4 arbres dans la cour de l'école Louise Michel dans 4 fosses de plantation. L'idée est de faire d'ici quelques temps de l'ombre dans les classes.

22- ACTIVITES COMMUNALES PASSEES

- Un repas des employés communaux a été organisé le mercredi 13 décembre.
- Des jeunes de la commune sont venus distribuer le samedi 16 décembre les colis de Noël à tous les seniors âgés de plus de 65 ans (190 couples et 273 personnes seules, soit 653 personnes).
- Les vœux du Maire ont été organisés le vendredi 5 janvier 2024 à l'espace Louis Aragon.
- Les vœux aux résidents de la Potière et l'inauguration de la salle de vie : le samedi 6 janvier 2024.

23- ACTIVITES COMMUNALES A VENIR

- Le samedi 2 mars, la bibliothèque-médiathèque et la commune proposent une pièce de théâtre « *Le plus beau jour de ma vie* » au complexe Louis Aragon.
- Nous organisons les 16^{ème} « Palmes Romilloises » le vendredi 15 mars à 18h à l'espace Aragon. Nous honorerons les habitants qui ont marqué l'année 2023 par leurs actions ou activités (diplômes du travail, médailles dans le domaine culturel, sportif ou social, mention au Brevet des Collèges, maisons fleuries, illuminations de Noël, diverses distinctions).
- Le dimanche 7 avril 2024, au complexe Louis Aragon, nous organiserons pour la onzième fois un Salon du Livre : le Printemps Littéraire Romillois. Plus de 50 auteurs seront présents à cette manifestation. Des dédicaces et échanges avec les auteurs et illustrateurs sont prévus ainsi que des expositions, conférences et animations. L'entrée est gratuite. Nous espérons encore une fois accueillir plus de 1000 visiteurs, ce qui représente un moment fort de la vie Romilloise.

Monsieur Le Maire informe que pour les Palmes Romilloises une surprise est attendue, qu'une personnalité médaillée olympique remettra certains prix. Il ajoute que pour le Printemps littéraire, des personnalités sont prévues.

Madame Claire Letourneur informe qu'il y a encore de la place pour la pièce qui va se jouer le 02/03/2024 à la salle Aragon. Elle remercie ceux qui se sont déjà inscrits.

MAIRIE DE ROMILLY SUR ANDELLE

Monsieur Frédéric Vieux informe que l'école de Musique fête ses 40 ans. Un bal est organisé le Dimanche 14/04/2024 à 15h à la salle Aragon à 19h. Tout le monde est invité.

Monsieur Didier Houssaye informe que les abris-bus (5) et les planimètres ont été installés, toutes les installations sont neuves. Il ajoute qu'une agence immobilière s'est implantée à Romilly rue St Georges.

24- EVENEMENTS ASSOCIATIFS A VENIR

Monsieur Xavier Chivot informe des divers évènements organisés par les associations qui auront lieu dans la commune :

- LOTO Association les Roses d'Automne salle Aragon samedi 24 et dimanche 25 février 2024
- AG extraordinaire PAS-ZA-PAS-Y'A QU'A DANSER salle du Marais le 24/02/2024 à 10h
- AG du Jumelage en Mairie - salle du conseil 01/03/2024 à 18h30
- AG Papotage et Bricolage espace Patrick Bouté le samedi 2 mars à 10h
- AG Mille pattes 08/03/2024 salle du Marais 18h30
- Association Truite Arc en Ciel : ouverture de la saison de pêche, samedi 09/03/2024
- LOTO des Sapeurs-Pompiers les 09 et 10/03/2024 salle Aragon
- LOTO Association RAS samedi 16 et dimanche 17/03/2024 salle Aragon
- Marché Artisanal de la Saint Patrick dimanche 17/03/2024
- AG MOMES RIDERS le 23/03/2024 salle Condorcet 10h
- L'ORCHESTRE D'HARMONIE Concert-Gala le dimanche 24/03/2024 salle Aragon
- AG SAVEURS et SAVOIRS salle du Marais 26/03/24 à 19h

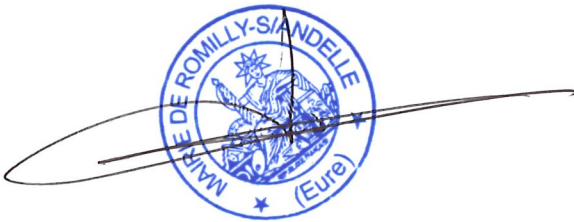
Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal s'il y a d'autres informations.

Monsieur le Maire remercie l'assemblée.

Fin de séance à 20h10

Le Maire,
Jean-Luc ROMET

Secrétaire de Séance,
Marie LANGLET



A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Langlet', is written over the printed name of the secretary.